femmes.solidaires@wanadoo.fr
www.femmes-solidaires.org

Communiqué de presse

L'avortement est un droit constitutionnel

Les femmes du monde entier ne le savent que trop bien : un droit n'est jamais acquis en patriarcat, il n'est jamais que le fruit d'un rapport de force. Les Américaines en font actuellement la brutale expérience : la Cour suprême américaine, l'équivalent de notre Conseil Constitutionnel, vient de revenir sur l'arrêt Roe vs Wade qui garantissait une protection fédérale du droit à l'avortement. Six juges sur les neuf ont voté contre la reconnaissance nationale du droit à l'avortement. Concrètement, cela signifie que chacun des 50 Etats américains peut décider s'il autorise ou non les femmes à avorter. Les conséquences dramatiques de cette décision ne se sont pas fait attendre : neuf Etats ont déjà interdit l'avortement, et huit d'entre eux l'ont fait dans les six heures qui ont suivi l'annonce de la Cour suprême.

Femmes solidaires, mouvement féministe, laïque et universaliste, manifeste son soutien sans condition aux femmes américaines. Notre solidarité, notre sororité leur sont acquises. Cette décision remet gravement en cause la séparation déjà ténue entre l'Eglise et l'Etat aux Etats-Unis. Car c'est bien au nom des convictions religieuses des chrétiens fondamentalistes que l'avortement est interdit. Une fois encore, nous mesurons l'importance de la laïcité pour les droits des femmes.

A ce titre, Femmes solidaires tient à rappeler que cette décision de la Cour suprême ne va pas empêcher les avortements ; elle va empêcher qu'ils soient pratiqués dans des conditions sûres pour les femmes. L'interdiction de l'avortement va, de fait, tuer des femmes dont la mort est évitable, en les contraignant à avorter dans des conditions dangereuses.

L'un des juges conservateurs de la Cour suprême, Clarence Thomas, a par ailleurs exprimé son souhait que la Cour se penche ensuite sur le droit à la contraception et les droits des personnes LGBT+ (dont le droit d'avoir des relations sexuelles consenties entre personnes de même sexe et le droit de se marier). Une page sombre de l'histoire américaine s'ouvre, et avec elle, un rappel glacial : **le populisme ne prend jamais le pouvoir sans conséquences catastrophiques pour la population.** En effet, la décision de la Cour suprême a été rendue possible par Donald Trump qui, en nommant à la Cour trois juges ultraconservateurs, a fait de cette institution un bastion réactionnaire qui a toute latitude pour attaquer les droits fondamentaux de la population. La même semaine, le Brésil de Bolsonaro a refusé à une petite fille de 11 ans, victime de viol, le droit d'avorter. En réponse à cette attaque des populistes, le gouvernement français a annoncé qu'il soutiendrait un projet de loi visant à faire du droit à l'avortement un droit constitutionnel. Le gouvernement canadien, lui, a annoncé qu'il accueillerait sur son sol les femmes américaines qui souhaitent avorter. Nous saluons ces décisions qui contribuent positivement au rapport de force à l'échelle internationale.

Les conservateurs, quoi qu'ils en disent, ne sont pas du côté de la vie : ils ont fait le choix de la haine, de la violence et de la mort. **Femmes solidaires l'affirme sans ambigüité : partout où ils seront, de nos quartiers aux Nations unies, ils nous trouveront face à eux.**

Femmes solidaires
est reconnue
mouvement d'éducation
populaire et bénéficie
d'un statut consultatif
spécial auprès
des Nations Unies

Contact : 01.40.01.90.90